



Monsieur Matthieu SCHAFFAUSER  
Directeur du Service Départemental  
De l'U.N.S.S. Vosges

A

Madame ou Monsieur le secrétaire de  
l'association sportive  
s/c

Madame ou Monsieur le Chef d'établissement,  
Président de l'association sportive

Remiremont le 17 Décembre 2019

## CIRCULAIRE UNSS- FS Finales Juniors/Seniors Garçons et Filles **Mercredi 08 Janvier 2020**

Cher(e)s collègues, vous voudrez bien prendre connaissance des informations relatives à l'organisation de cette compétition.

### INSCRIPTIONS INTRANET

**Inscriptions en ligne OBLIGATOIRES sur le site [www.unss.org](http://www.unss.org) puis opuss**

ATTENTION : veillez à choisir le ou les bons championnats filles ou garçons

Ouverture du serveur : 19/12/2019

Fermeture du serveur : 08/01/2020 12h00

**Vous devez imprimer un récapitulatif des inscrits à la compétition pour vérification licences auprès responsable**

### COMPOSITION DES EQUIPES

Catégorie d'âge 2019/2020 :

Benjamins	nés en 2007 2008 et 2009
Minimes	nés en 2005 et 2006
Cadets	nés en 2003 et 2004
Juniors	nés en 2001 et 2002
Seniors	nés en 2000 et avant

### ORGANISATION DE LA COMPETITION

#### PROTOCOLE : DECLARATION A LIRE PAR UN COMPETITEUR ET/OU JO AVANT LA RENCONTRE FACE A TOUS LES PARTICIPANTS

« A l'occasion de cette rencontre UNSS, nous nous engageons :

- A respecter les règles du jeu
- A respecter nos adversaires, nos partenaires, les arbitres et les organisateurs
- A maîtriser nos émotions en toutes circonstances
- A nous montrer exemplaires, généreux et tolérants
- A saluer Arbitres et Adversaires AVANT et APRES chaque rencontre.

BONNE RENCONTRE UNSS ! »

**Lieux** : - Gymnases EPINAL

**Accueil** : 13h00

**Début des épreuves** : début des rencontres 13h30 impératif

**Fin de la compétition** : 16h30

### RAPPELS REGLEMENTAIRES

**Les règlements complets sont consultables sur le site [www.unss.org](http://www.unss.org)**

« Chaque équipe doit posséder en son sein un Jeune Officiel et ce, quel que soit le niveau de pratique » (Règlement Fédéral p8)

UNSS 88- LP Camille Claudel- 2 Rue du Parmont- 88200 REMIREMONT  
Tél : 03.29.22.62.83 – Portable : 06.86.63.50.16- Fax : 03.63.55.61.09  
Courriel : [unss88@gmail.com](mailto:unss88@gmail.com)- Sites : [unss.org/](http://unss.org/) [www.unss88.org](http://www.unss88.org)

La Commission Régionale UNSS du 10 septembre 2010 a décidé que :

Avant une compétition, l'enseignant devra s'assurer que son JO est bien répertorié comme Jeune Officiel au niveau requis. Si ce n'est pas le cas, il prévient rapidement, et avant la compétition, le Service Régional UNSS (03 83 18 87 29) s'il s'agit d'une certification académique ou le Service Départemental dont il dépend pour une certification départementale. Dans tous les cas, une équipe se présentant sans JO ou avec un élève n'apparaissant pas dans la liste des JO marquera l'équivalent d'un match **FORFAIT pour son match virtuel, soit 0 point.**

**Jeunes Officiels :** Une équipe UNSS = Des joueurs + 1 jeune officiel **certifié de niveau DITRICT Minimum**

- Le J.O peut être joueur, jusqu'au niveau du championnat d'académie inclus, à condition de faire partie de l'établissement. Au-delà du championnat académique, il ne sera plus autorisé à jouer. Lorsqu'il est joueur, la fonction d'arbitre est prioritaire, et l'équipe doit être en mesure de le mettre à disposition de l'organisation autant de fois que nécessaire.
- Il doit être licencié pour l'année en cours.
- Il peut être d'une autre A.S d'un établissement de l'académie (ne peut pas être joueur dans ce cas).
- Il est certifié au **niveau Départemental minimum (pastille bleue) ou entré en formation sur la journée de formation organisée par le SD UNSS**. Au-delà du championnat d'académie, il devra posséder la certification académique.

#### **Jeune Coach :**

Chaque équipe devra présenter un Jeune Coach. Il sera reconnaissable par le port d'un brassard ou d'une chasuble ORANGE QUE CHAQUE AS DEVRA APPORTER. Jusqu'au niveau académique, le Jeune Coach pourra être joueur. Au-delà, il ne pourra plus être joueur.

#### **Règlement adopté par la CMR de Sports Collectifs de l'académie de Nancy – Metz :**

Dans une compétition opposant 3 équipes ou plus, dans une formule « championnat » ou « tournoi », toutes les équipes se voient affecter le résultat d'un **match virtuel**, au départ de la compétition :

- Lorsque l'équipe présente un J.O certifié de **niveau DITRICT** minimum
  - Elle bénéficie des points correspondant à **1 victoire** dans son match virtuel
- Lorsque l'équipe ne présente pas un J.O certifié de **niveau DITRICT** minimum
  - Elle se voit attribuer les points correspondant à **1 FORFAIT** dans son match virtuel (soit **0** point).

#### **Cas d'égalité à la fin des matches de poule (soit 3 équipes ou plus)**

En cas d'**égalité** à la fin de la compétition, et après application du match virtuel J.O, vous devez appliquer dans l'ordre : (ne concerne pas le volley-ball)

1. Points/Goal average particulier (match ayant opposé les équipes à égalité entre elles)
2. Victoire à l'équipe ayant reçu le moins de points de pénalités sur le match les ayant opposées
3. Points/Goal average général
4. Victoire à l'équipe ayant le moins de points de pénalités sur l'ensemble des matches
5. Victoire à l'équipe ayant la plus faible moyenne d'âge

#### **TRANSPORT**

**Il est organisé par les AS ou les districts**- DEMANDE DE REMBOURSEMENT **SOUS 7 JOURS** SUR PORTAIL REMBOURSEMENT <https://udb.unss.org/deplacunss/> (lors première identification – rentrez votre adresse mail validée sur opuss+ mot de passe = nom famille MAJUSCULE) – merci

#### **FORMALITES ADMINISTRATIVES**

**Contrôle des licences :** Dès son arrivée, le responsable se présente à l'organisateur et présente **obligatoirement listing des licenciés inscrits à la compétition (avec photos ou justificatifs d'identité)**- Présentation des licences si besoin des élèves non-inscrits en ligne (ex ; remplaçant dernière minute)- licences numériques acceptées (sur smartphone, ordinateur, tablette).

**En cas d'absence de photo sur une licence**, l'élève concerné devra présenter un justificatif d'identité officiel ou non (carte de bus, de cantine, carnet de correspondance...) où figurent son NOM, son PRENOM et sa PHOTO.

**En cas de non présentation de la licence**, la règle indiquée page 3 du règlement fédéral s'applique (Art.III.3-28 et suivants) :  
« En cas de non présentation de la licence, la participation de l'élève est soumise à la présentation de l'attestation d'inscription par internet signée par le président de l'A.S (...) et d'un justificatif d'identité officiel ou non où figurent son NOM, son PRENOM et sa PHOTO ou à la présentation d'une attestation sur l'honneur écrite par l'élève accompagnée de la présentation d'un justificatif d'identité officiel ou non où figurent son NOM, son PRENOM, sa PHOTO ainsi que sa DATE DE NAISSANCE.

#### **Encadrement extérieur :**

Si l'encadrement est composé de personnes autres qu'un enseignant EPS, ces personnes devront présenter leur feuille d'agrément signée par le Président de l'AS (document disponible dans le règlement fédéral). A défaut, ils ne seront pas autorisés à pénétrer sur l'espace de pratique.

#### **FACEBOOK UNSS VOSGES : Devenez Fan !**

Prenez des photos de vos rencontres et envoyez les meilleurs clichés au Service Départemental UNSS. Ils seront mis en ligne sur la page Facebook **UNSS VOSGES !**

# FUTSAL

**Années d'âge :** **GARCON** avec C2 J1 J2 sans limitation de nombre  
**lycée filles** avec M2, C1, C2, J1, J2 Mixité interdite

**Durée d'un match :** **2\*9** minutes

**Formule :** Garçons /FILLES poule intégrale de 4

**Points de pénalité :** Carton blanc : 1 point Carton Jaune : 3 points Carton Rouge : 5 points

**Ballons :** Garçons : Futsal4

**Nombre de joueurs :** → sur le terrain 5 maximum – 3 minimum pendant le match  
→ sur la feuille de match 10 maximum (**pour l'ensemble du tournoi**)

**Dimension du terrain :** 40 m x 20 m ( L x l )

**Points attribués :** Victoire : 3pts Nul:2 pts Défaite: 1 pt Forfait : 0pts Match virtuel : **3 ou 0 pt**

**Responsable Organisation :** voir ci-dessous

**Dimension du terrain :** **40 m x 20 m ( L x l )**

**Points attribués :** **Victoire : 3pts Nul:2 pts Défaite: 1 pt Forfait : 0pts**  
**Match virtuel : 3 ou 0 pt**

**Responsable Organisation :** voir ci dessous

**Précisions réglementaires :** Protèges tibias obligatoires – 5<sup>ème</sup> faute d'équipe par Mi Temps = CFD à 7 mètres sans mur.  
1 Temps Mort d'une minute par équipe et par Mi Temps (règlement complet sur [www.unssnancy Metz.fr](http://www.unssnancy Metz.fr))  
Pénalty à 7 mètres – Application de la règle de la passe au gardien de but.

## Filles :

POULE INTEGRALE
LAPICQUE EPINAL
PMF CONTREXEVILLE
MALRAUX REMIREMONT
BAUMONT SAINT DIE

Horaires : Accueil à 13h00 GYMNASSE LAPICQUE EPINAL

Tirage au sort des équipes PUIS Organigramme des matches : A/B- C/D- B/C- B/D A/D- A/C

Resp de l'organisation (accueil, convivialité, café/gâteaux, matériel- boissons pour jeunes si possible...) SAINT JO

Responsable des Jeunes Officiels (encadrement, nomination) + décisions techniques (imprime feuille match et transmetts résultats au SD immédiatement après les Rencontres par téléphone 06 86 63 50 16 : MALRAUX

## Garçons :

POULE INTEGRALE
LLL EPINAL
PMF EPINAL
LHG GERARDMER
BAUMONT SAINT DIE

Horaires : Accueil à 13h00 GYMNASSE VIVIANI EPINAL

Tirage au sort des équipes PUIS Organigramme des matches : A/B- C/D- B/C- B/D A/D- A/C

Resp de l'organisation (accueil, convivialité, café/gâteaux, matériel- boissons pour jeunes si possible...) LAPICQUE

Responsable des Jeunes Officiels (encadrement, nomination) + décisions techniques (imprime feuille match et transmetts résultats au SD immédiatement après les Rencontres par téléphone 06 86 63 50 16 : LAPICQUE

## QUALIFICATIONS

Les équipes championnes départementales sont qualifiées pour les CA JS et LYC FILLES